

Discourt fait par Monsieur Fénot Maire de Gouaix lors de la
commémoration du 24 août 2015

Mes chers amis, mesdames, messieurs.

Nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire du 24 août 1944. Il y a 70 ans, ici même, les hommes de la commune étaient rassemblés afin d'être fusillés par l'occupant allemand qui se repliait face à la poussée des alliés, nos libérateurs. Préalablement les nazis avaient massacrés messieurs Burban, Laurent et Pachot. Associés à cet hommage Monsieur Tripé qui par son silence malgré la torture permit d'épargner de nombreuses vies, il fut fusillé à la Chapelle Saint Sulpice. Le prétexte à cette sauvagerie étaient des tirs essuyés par les soldats allemands. Cette action sans doute hasardeuse était le témoin de l'impatience à voir l'occupant disparaître après la déroute de juin 40 et l'humiliation de 4 années d'asservissement. Comment ne pas comprendre que ces jeunes, engagés dans la résistance n'aient pas eu envie alors que les américains approchaient de participer à la libération de la patrie

Si les murs qui nous entourent pouvaient parler, ils nous diraient qu'ils ont vu ces hommes rassemblés à genoux, mains sur la tête, contraints d'attendre à coups de bottes et de crosses un verdict qui ne pouvait qu'être fatal.

Monsieur Autreau, Monsieur Boynard, parmi eux ne parvenaient pas à les calmer en donnant l'exemple de la dignité. Qu'est-ce que l'autorité d'un maire ou d'un instituteur devant un peloton d'exécution ?

Que dire de Messieurs Michaud et Miolliet citoyen suisse dont on sait peu de chose, de Monsieur Urban, son nom est cité tous les 24 août. Ils sont présentés comme interprètes. Imaginez leur responsabilité. Une erreur, une hésitation, un propos mal compris et le pire se produisait. J'ai le témoignage de sa fille qui en atteste. L'intervention de Monsieur Urban de nationalité polonaise a certainement été déterminante pour éviter aux gouaillons un sort comparable à celui des habitants d'Oradour sur Glane.

Mes chers amis nous accomplissons aujourd'hui le devoir de mémoire. Nous allons laisser sur ce mur une trace qui témoigne de notre reconnaissance 70 ans après pour avoir reconquis la liberté dont ils avaient été privés et qu'ils nous ont légués.

Je remercie M et Mme Briois, Mme Chasseigne, M Claude Delagneau, M Michel Griffe, M et Me Pichard, Me Sanson, Me Séret, Me Vancampenhoot et vous tous pour votre présence et votre attention.